

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Sustainable European Convertibles

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CI-EUR - FR0011294586 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence Exane ECI Euro Index, sur un horizon de placement minimum de 2 ans, tout en prenant en compte des critères ESG.

Le Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire, suivant une approche fondamentale. L'univers d'investissement du Fonds est constitué d'obligations convertibles émises par des émetteurs dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen, le Royaume-Unis et la Suisse.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion prend en compte des critères extra-financiers ESG (environnement, social, gouvernance) de manière significative, grâce à une approche en sélectivité conduisant à éliminer au moins 20% de cet univers. Cette approche en sélectivité est réalisée en deux étapes : Etape 1. Des exclusions sectorielles strictes sont mises en œuvre. Etape 2. La prise en compte de critères ESG repose sur une approche combinant « best-in-universe » et « best effort » et favorisant l'existence et l'amélioration de bonnes pratiques. Un scoring interne des titres en portefeuille est réalisé en se basant sur les analyses propriétaires des gérants et des bases de données externes. Une attention particulière est portée à l'analyse du capital humain (gestion des ressources humaines, santé et sécurité des employés...) et à la gouvernance d'entreprise (préservation des intérêts de l'actionnaire minoritaire, politique de rémunération...). Des informations complémentaires sur l'analyse ESG sont disponibles dans le prospectus, à la rubrique « Stratégie d'investissement ». Dans un deuxième temps, le processus d'investissement comporte plusieurs étapes : analyse de l'environnement économique et des marchés, analyse qualitative de chaque titre, construction du portefeuille.

Le Fonds est exposé à des instruments de taux libellés en Euro, ou dans la limite de 50% de l'actif net, en devises étrangères, dont les émetteurs ont leur siège social situé à 70% minimum dans l'Espace Economique Européen (EEE) ou dans un pays Européen membre de l'OCDE. Il sera investi entre 50% et jusqu'à 100% en obligations convertibles de toute nature et jusqu'à 50% maximum de l'actif net en autres titres de créances, permettant ainsi la constitution de convertibles composées (options d'achat listées plus obligations classiques ou options d'achat listées plus liquidités). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 5. La fourchette de sensibilité aux actions, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 40%. Le Fonds est exposé entre 70% et 100% de l'actif net à des émetteurs (entités publiques et/ou privées) dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen ou dans un pays Européen membre de l'OCDE, jusqu'à 30% de l'actif net du Fonds dans des émetteurs dont le siège social est situé en dehors de l'EEE et en dehors d'un pays Européen membre de l'OCDE, jusqu'à 10% de l'actif net en émetteurs dont le siège social est situé dans un pays émergent (hors OCDE). Il n'y aura pas de répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. Le Fonds a vocation à investir en instruments de taux libellés en euro. Toutefois, le Fonds se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 50% de son actif en instruments de taux libellés en devises. Le Fonds sera couvert contre le risque de change avec un risque accessoire maximum de 10%.

Le gestionnaire pourra investir dans des titres de créances notés ou non notés. Les titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield ») de notation inférieure à BBB- (notation par une agence officielle, Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de Gestion, ou via une notation interne à la Société de Gestion), seront limités à 35% de l'actif net. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Les titres non notés ne seront pas inclus dans la limite de 35%. Il est précisé que des titres non notés pourront présenter les mêmes risques que les titres notés High Yield par les agences de notation. Le Fonds est investi jusqu'à 10% de son actif net en actions issues d'une conversion d'obligations convertibles, de toute capitalisation, sans répartition géographique ou sectorielle et jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions ou actions d'OPCVM européens, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE? Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels (futures, options) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers dans la limite de 100% de son actif dans un but de couverture ou d'exposition aux risques de taux, actions, y compris sur des indices actions, notamment dans le but de construire des convertibles composées. Le Fonds pourra également utiliser du change à terme afin de couvrir uniquement les parts CR-CHF [H], CI-CHF [H] et CN-CHF [H]. Le risque de change résiduel lié à ces opérations est de 3%. Le Fonds pourra également utiliser des options, futures, swap de change et change à terme en vue de couvrir le risque de change du portefeuille afin que celui-ci soit limité à 10% de l'actif net. Le Fonds pourra utiliser à titre de couverture du risque de crédit uniquement des credit default swap (CDS) indiciels dans la limite de 5%. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps. L'exposition maximale sera limitée à 100% de l'actif net aux moyens de titres en direct, de produits dérivés et à titre accessoire d'OPC.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

La part CI-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 2 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :

Le Fonds présente un niveau de risques modéré dû à sa politique d'investissement en titres de créances libellés en euros dont une majorité d'obligations convertibles ou échangeables en actions. Le Fonds est géré de manière à avoir une sensibilité aux actions inférieure à 0.4.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité: le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

Impact des techniques financières: compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du Fonds. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,65 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

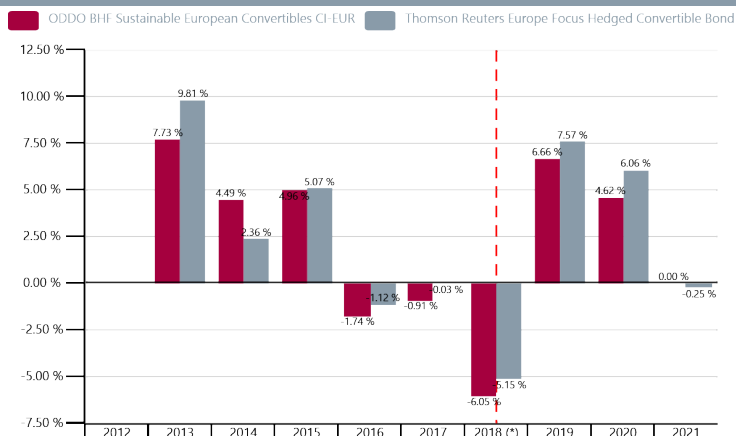
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 14/09/2000.

La Part CI-EUR a été créée le 16/08/2012.

La devise de référence est EUR.

(*) Jusqu'au 06/04/2018 l'indicateur de référence était Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index. Depuis le 06/04/2018, l'indicateur de référence est Exane ECI Euro Index. Jusqu'au 02/01/2014 l'indicateur de référence était ECI zone euro (Exane Convertible Index) calculé coupons nets réinvestis. Depuis le 02/01/2014, l'indicateur de référence est Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index. L'indice du Fonds a été renommé Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond le 10/07/2014.

Jusqu'au 06/04/2018 l'indicateur de référence était Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index. Depuis le 06/04/2018, l'indicateur de référence est Exane ECI Euro Index. A compter du 12/07/2019, le Fonds intègre des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/02/2022.